

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (18) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, CABY François, COURTOIS Catherine, LETEROUIN Corinne, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, de LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, BUREL Sylvia, VANDEPITTE Brice, WHARMBY Isabelle.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (7) :

Rose-Marie SORCE a donné pouvoir à H. EL HAGE
Frédéric GONDA a donné pouvoir à F. CABY
Elisabeth EMONET a donné pouvoir à A. COLOMBET
Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à B. VANDEPITTE
Laurent CHAUMARD a donné pouvoir à M. BEAL
Aude SCOTTON a donné pouvoir à S. BUREL
Gérard PASTOR a donné pouvoir à A. SAINT-MARCEL

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : 17.07.2024
Et publication le : 18-07-2024
Le Maire,

ABSENTS EXCUSES (4) : Flavien LEGER, Rudy SICARD, Vincent GASCA, Carole GARDET

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2024

Date d'affichage : 5 juillet 2024

Chantal Charvin a été élue secrétaire de séance.

Tarifs – Marché d'été

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété Publique des Personnes Publiques ;

Considérant la volonté de la commune d'organiser des marchés d'été (1^{er} juillet au 31 août) ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le tarif suivant :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR MARCHÉ ESTIVAL

OBJET	TARIF
Occupation du domaine public	25 € / emplacement

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 15 juillet 2024

Le secrétaire de séance,
Chantal CHARVIN



Le Maire,
Michel BEAL

